

AVIS AU PUBLIC

Commune de LOCRONAN

Enquête publique environnementale sur la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté N° 26012018MODPLU en date du 26 janvier 2018, le maire de la commune de LOCRONAN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la **modification N°1** du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet,

Madame Agnès LEFEBVRE domiciliée à 134 route de Mestrezec à FOUESNANT (29), Professeur en retraite, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Rennes.

L'enquête se déroulera à la mairie, du lundi 26 février 2018, 9 heures au Jeudi 29 mars 2018, 17 heures, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Mme le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les jours et heures suivants :

Lundi 26 février 2018 de 9h à 12h

Samedi 17 mars 2018 de 9h à 12h

Jeudi 29 mars 2018 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur les registres d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit (courrier) au commissaire-enquêteur par courrier à : mairie de Locronan, Madame Le Commissaire Enquêteur, place de la Mairie, 29180 LOCRONAN ou par voie électronique à : mairiedelocronan@wanadoo.fr en précisant la mention « enquête publique environnementale du projet de modification N°1 du P.L.U. ».

Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en s'adressant à Monsieur Le Maire de LOCRONAN, place de la Mairie 29180 LOCRONAN

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie de LOCRONAN pendant une durée d'1 an à compter de la remise du dossier (1 mois après la clôture de l'enquête).

Le maire, Antoine GABRIELE